

la passe, sans nomination¹

Serge Granier de Cassagnac²

La passe, dispositif inventé par Lacan pour mettre à l'épreuve le devenir analyste, est toujours pertinent – notre expérience à *Analyse Freudienne* nous le montre – mais elle ne peut être reprise à l'identique, particulièrement en ce qui concerne la question de la nomination.

Certaines associations se revendiquent d'une fidélité à la passe originelle. Leur passe serait exactement celle de Lacan. Cet argument ne tient pas compte d'un fait, incontournable : Lacan n'est plus là, depuis un certain temps, et, de ce fait, il ne peut pas y avoir identité entre la passe de l'*Ecole Freudienne*, avec la présence de Lacan dans les jurys, et la passe pratiquée aujourd'hui.

La proposition d'octobre 1967 a été faite parallèlement à la réflexion menée à propos de l'acte analytique dans le séminaire n° 15.

La théorie de l'acte analytique est la suivante, concernant la fin de l'analyse : chute du sujet supposé savoir, barre sur le S, production d'objet « a » à la place du psychanalyste. Il ne peut se réaliser, l'acte psychanalytique, que parce que l'analyste se met à cette place singulière, détaché de toute relation humaine ordinaire reposant sur : « tu me plais » ou « tu ne me plais pas ». Son seul objectif serait de permettre cette production d'objet a qu'il va incarner. C'est un acte de foi étrange, dit Lacan, puisqu'il met en question son objet même, et ne produit alors que de la destitution.

A la fin, le sujet se sépare, se reconnaît causé par l'objet a incarné par l'analyste. Causé dans sa division de sujet, marqué par la béance de la castration. Il se sépare donc de l'analyste en tant qu'il représentait le sujet supposé savoir. C'est l'objet a qui vient alors à cette place, et qui chute, lui aussi.

Si l'acte analytique est effectué, le sujet, à la fin, retrouvera sa présence en tant que renouvelée, rien d'autre, et il se séparera, psychiquement, de son analyste.

Le passage à l'analyste, en ce qu'il est contemporain de la fin d'une analyse, se soutiendrait de cet acte qui fait chuter l'instance du sujet supposé savoir, et qui produit la destitution de l'analyste.

Que dit Lacan sur le sujet à la fin de l'analyse ? A la fin de l'analyse, le sujet n'est pas sans l'objet a qui est cause de sa division. Et l'analyste est seulement cet objet rejeté.³

Que l'objet a vienne s'incarner du côté de l'analyste permet au sujet d'être « pas sans » l'objet a. Le sujet en question là, est-ce le sujet de l'inconscient ? Peut-être pas : il est du côté d'une prise de conscience, il est celui qui prend conscience d'être causé par l'objet a. Mais l'utilisation de cette négation – pas sans – oriente les choses dans une perspective particulière. Elle supposerait presque la fin de l'illusion d'un sujet ontologique. En tout cas, là, il y a une mise en question très singulière de l'ontologie. Ce n'est évidemment pas pareil de dire : « le sujet est avec l'objet a », il en a pris conscience, après son analyse, il sait de quoi il retourne, et « le sujet n'est pas sans l'objet a ». La double négation n'est pas équivalente à l'affirmation. Elle introduit quelque chose au niveau de la formulation même qui modifie la

position du sujet. On pourrait dire qu'il est, du côté de la conscience, de la prise de conscience qui s'est opérée dans son analyse, et en même temps qu'il n'est pas, sans cet objet a ; il ne peut pas être avec cet objet a, puisque le propre de cet objet est d'être radicalement manquant, d'être en défaut. Lui aussi, l'objet, comme le sujet, il est, et il n'est pas. Je pense que c'est cette problématique qui rend quasi impossible la nomination analyste.

Elle a donc des conséquences sur la conception que l'on peut avoir du sujet dans la passe.

C'est fort (si l'on peut dire) de cette expérience de la fin de l'analyse, qui implique destitution et désêtre, que l'analysant pourra s'autoriser à devenir analyste, et c'est cela qui devrait s'entendre dans la passe, au décours du dispositif.

Mais cette problématique ne facilite pas les choses du côté d'une *transmission* : cette position particulière du savoir dans l'analyse fait obstacle à la transmission : il ne peut y avoir une totalisation du savoir, du fait même du statut de la vérité qui ne peut se dire que partiellement (mi-dire). De plus, la formation de l'analyste ne vaut que si elle se situe dans le prolongement de la position freudienne quant à la théorie (toujours à réinventer). Pas de croyance possible, pas de possibilités de s'appuyer sur des certitudes dans l'exercice de l'acte analytique ; c'est la condition nécessaire pour laisser ouvert le champ du discours, dans la passe comme dans la cure. C'est pour cela que Lacan en est venu à soutenir que la psychanalyse est intransmissible.

Il est donc quasiment impossible de tirer des enseignements généralisables des passes successives ; nous sommes toujours dans du singulier, il n'y a rien là d'universel. Je pense que c'est sur ce point là que Lacan situait l'échec de la passe, qu'il proclamait au congrès de Deauville. Il attendait des enseignements de l'addition des passes, et il pensait que ces enseignements seraient produits par les Analystes de l'École (A.E.). L'échec est celui des A.E., tels que Lacan les avait instaurés ; il est aussi l'échec de cette théorisation attendue qui devait faire retour vers l'institution. Par contre, du point de vue des protagonistes de la passe à cette époque, plusieurs ont fait état de la richesse du travail particulier produit dans ces moments de passe, tels qu'ils ont pu être travaillés grâce au dispositif. Il faut préciser ce point lorsque l'on parle de l'échec de la passe.

La nomination lacanienne orientait probablement les choses du côté d'une demande de reconnaissance, ce qui a pu faire obstacle à la production d'un travail. Il a pu y avoir des inhibitions, et peu de travail théorique, pas d'avancées nouvelles telles que Lacan les espérait. Il y eut une sorte de dévoiement de la nomination A.E. qui était surdéterminée par des enjeux imaginaires institutionnels.

L'enseignement que l'on peut en tirer, après Lacan, est donc bien l'échec de cette pratique de la nomination A.E.

Ces élaborations théoriques nous mènent à considérer que la passe doit être disjointe des enjeux institutionnels.

Elle devient « une passe située hors point de vue » (institutionnel) : la question de l'institution risquait de figer les choses, d'où cette idée que la passe est plus à considérer comme instituant qu'instituée. Ce participe présent, initié par Lacan avec la promotion du terme analysant, renvoie ici à la singularité de chaque passe. Le risque d'un certain dogmatisme est toujours présent, comme il l'était à l'origine même de l'invention de la passe.

C'est pour tenter d'y échapper que nous avons exclu toute nomination de la procédure de la passe, avec un dispositif très proche de ce que Lacan avait inventé mais dans une stricte confidentialité, et surtout, totalement à l'écart d'enjeux institutionnels. Il n'est pas dit qu'untel a fait la passe ou non. Il n'y a pas d'accession à un titre ou à une place. Le passant peut bien sûr en faire état, s'il le souhaite.

Surtout, lorsqu'une passe effleure la dimension du réel, du refoulement primaire, ce qui est souvent le cas, on ne voit pas bien comment cela serait compatible avec une quelconque qualification ou une garantie. C'est bien dans cette perspective que Lacan situait cette question. On ne peut garantir qu'un analyste le sera toujours, à chaque fois, avec tout nouveau patient qui se présente à lui. Nous ajoutons qu'il y a impossibilité logique à soutenir une inscription, ou une désignation, qui risquent d'orienter les choses du côté d'une promotion imaginaire.

Alors que ce qui se produit dans les passes, ce sont des effets d'inconscient, chez les différents protagonistes. Je pense à des lapsus entendus au décours du travail d'un jury, portant sur une confusion des places (parents-patients, passant-passeur) qui viennent soutenir la réflexion sur ce qui est en jeu ; je pense à des rêves : par exemple, un membre d'un jury avait rêvé de se retrouver seul, en même temps exposé, en place d'objet, hors champ, et ne pouvant être vu, et ce rêve était manifestement en rapport avec cette dimension du « hors champ » qui était là présente dans cette passe particulière.

La passe se situe bien hors champ, du point de vue de l'institution. C'est la condition pour qu'elle soit instituante, tant pour le passant, pour les passeurs, qui occupent une place essentielle, que pour les membres du jury.

Il y a derrière tout ça, une question de logique : du travail de ces instances éphémères que sont les jurys de passe, rien ne peut se déduire concernant un universel, nous restons au niveau du singulier, soit du symptôme.

Difficile donc d'en tirer des enseignements généralisables, ce qui s'entend dans la passe reste entièrement contingent : on y perçoit parfois de l'énonciation, repérée au détour des énoncés produits, et toujours très particulière.

De ce point de vue, je pense que nous sommes bien dans ce que Lacan recherchait avec cette invention : éviter un fonctionnement routinier, rien en effet de répétitif, d'une passe à l'autre, toujours des contenus éminemment singuliers, et surtout permettre que s'énonce des choses essentielles concernant le passage à l'analyste, ce qui peut être le cas si la passe est seulement consacrée à cet objet bien particulier que lui assignait Lacan : entendre ce qui se produit dans ce moment-là.

Notes

¹ Intervention lors de la *Réunion Lacanoaméricaine de Bahía Blanca*, Argentine, Octobre 2009.

² Psychanalyste, membre d'*Analyse Freudienne*, pratiquant à Paris.

³ Lacan, J. *L'acte analytique: Séminaire 1967-1968*. Séance du 21 février 1968.